



BACCALURÉAT PROFESSIONNEL ÉLECTROMÉCANICIEN MARINE

Formation scolaire niveau 4 (3 ans)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Vous serez capable :

- de réaliser des travaux électriques, mécaniques, hydrauliques, frigorifiques sur différentes installations ;
- de conduire et de maintenir des équipements spécifiques en fonction du type de navire : navires de pêche (ex. des installations de traitement des poissons), porte-conteneur, pétrolier, navire à passagers ;
- d'encadrer une équipe.

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignements généraux : français, histoire-géographie, mathématiques, physique-chimie, anglais, arts appliqués et culture artistique, EPS ;

Enseignements professionnels* : machines marines, électrotechnique et automatismes, atelier de soudure et d'ajustage, prévention, santé et environnement ;
Sous réserve de remplir certaines conditions, les enseignements professionnels conduisent à la **délivrance de brevets et certificats maritimes permettant d'exercer des fonctions à bord de navires*** ;

Certificats spécifiques* : requis pour l'exercice de certaines fonctions et tâches à bord des navires (sécurité, sûreté, enseignement médical...).

**Conformément à la convention STCW : Standards of Training, Certification and Watchkeeping for Seafarers (normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille).*

PÉRIODE DE FORMATION EN ENTREPRISE

18 semaines sur une période de 3 ans.

POURSUITE D'ÉTUDES

BTSM Maintenance des systèmes électronavals (MASEN) ;
BTS Mécatronique navale (MN).



RECRUTEMENT

Garçons et filles après la classe de 3^{ème} ou après un diplôme de niveau 3 ;

Aptitude physique à la navigation.

MÉTIERS

- chef mécanicien d'un navire de commerce ou de plaisance professionnelle d'une puissance inférieure à 750 kW* ;
- agent de maîtrise dans une entreprise du secteur maritime (service technique d'un armement) ou para-maritime (chantier de réparation navale) ;
- évolution vers des fonctions supérieures par la formation professionnelle à la machine.

**sous réserve d'aptitude physique à la navigation et d'être titulaire des brevets et certificats maritimes requis pour naviguer.*

LIEUX DE FORMATION :

LPM de Boulogne/Le Portel ;
LPM de Ciboure ;
LPM Paul Bousquet de Sète ;
LPM de Guilvinec ;
LPM Pierre Loti de Paimpol ;
LPMA Daniel Rigolet de Cherbourg ;
LPM Florence Arthaud de Saint-Malo ;
LPMA Jacques Faggianelli de Bastia ;
LPM Jacques Cassard de Nantes.

LPM : Lycée professionnel maritime
LPMA : Lycée professionnel maritime aquacole
Tous les LPM disposent d'un internat.